

**BANQUE DE GESTION
EDMOND DE ROTHSCHILD
MONACO**

Société Anonyme Monégasque
au capital de 12.000.000 euros
Siège social : 2, avenue de Monte-Carlo - MONACO

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2006

ACTIF	2006	2005
Caisse, Banques Centrales, C.C.P.....	16 079 307,68	12 812 558,88
Créances sur les Etablissements de Crédit.....	588 115 572,35	476 184 135,11
Opérations avec la clientèle.....	126 760 353,35	82 067 752,83
Parts dans les entreprises liées	306 833,71	307 629,06
Immobilisations incorporelles	7 404 666,10	8 467 554,18
Immobilisations corporelles.....	1 468 570,27	1 100 079,61
Autres Actifs	8 743 502,59	3 409 345,66
Comptes de régularisation	2 293 791,87	1 326 037,66
TOTAL DE L'ACTIF	751 172 597,92	585 675 092,99
PASSIF	2006	2005
Dettes envers les Etablissements de Crédit	150 858 112,88	118 591 769,73
Opérations avec la clientèle.....	545 492 464,93	421 457 973,07
Autres Passifs	11 850 062,77	10 209 144,55
Comptes de régularisation	7 784 530,32	5 331 402,14
Provisions pour risques et charges.....	2 746 605,39	1 945 871,82
Capitaux propres hors FRBG	32 440 821,63	28 138 931,68
Capital souscrit	12 000 000,00	12 000 000,00
Réserves.....	14 580 017,07	12 442 248,12
Report à nouveau	358 914,61	941 304,47
Résultat de l'exercice	5 501 889,95	2 755 379,09
TOTAL DU PASSIF	751 172 597,92	585 675 092,99
HORS-BILAN		
	2006	2005
<u>ENGAGEMENTS RECUS</u>		
Engagements de garantie.....	273 292,00	2 503 292,00
<u>ENGAGEMENTS DONNES</u>		
Engagements de financement	48 416 392,53	34 698 230,00
Engagements de garantie	20 838 748,35	21 612 747,98

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2006

	2006	2005
		PROFORMA
Intérêts et produits assimilés	25 496 789,26	14 357 464,33
Intérêts et charges assimilées	(20 646 866,99)	(11 258 067,31)
Revenus des titres à revenu variable.....	5 370,18	5 170,08
Commissions (produits)	19 402 046,83	14 477 875,22
Commissions (charges)	(1 402 825,75)	(1 104 726,14)
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation	7 651 644,33	6 008 791,78
Autres produits d'exploitation bancaire	975 091,66	426 592,61
Autres charges d'exploitation bancaire	(3 463 825,41)	(679 313,58)
PRODUIT NET BANCAIRE	28 017 424,11	22 233 786,99
Charges générales d'exploitation.....	(16 836 289,21)	(16 651 128,48)
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immo. incorp. et corp.....	(1 597 881,05)	(972 807,06)
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION.....	9 583 253,85	4 609 851,45
Coût du risque	(868 943,94)	(225 085,04)
RESULTAT D'EXPLOITATION.....	8 714 309,91	4 384 766,41
Gains ou pertes sur actifs immobilisés	(100 794,61)	3 118,81
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	8 613 515,30	4 387 885,22
Résultat exceptionnel.....	(99 744,35)	(210 862,13)
Impôt sur les bénéfices.....	(3 011 881,00)	(1 421 644,00)
RESULTAT NET	5 501 889,95	2 755 379,09

NOTE ANNEXE AUX COMPTES 2006

1. PRINCIPES GENERAUX ET METHODES

Les méthodes générales d'enregistrement propres à la réglementation applicable aux établissements de crédit et prévues par les instructions du Comité de la Réglementation Bancaire sont appliquées (cf CRC 2000.03 du 4 juillet 2000 et 2002.03 du 12 décembre 2002)).

A noter toutefois cette année le reclassement des rétrocessions versées aux apporteurs d'affaires au niveau du produit net bancaire ; ces rétrocessions, étaient auparavant comprises dans les autres charges d'exploitation. A ce titre, l'exercice 2006 a été retraité sur l'intitulé «31/12/2005 PROFORMA» afin de permettre les comparaisons avec l'exercice sous revue.

Conformément au règlement 97/02 du 21/02/1997 modifié, notre Banque est dotée d'un Contrôle Interne, dans les conditions prévues par ledit règlement.

2. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

L'activité unique de la Banque étant la gestion de portefeuille, son intervention sur les marchés financiers se fait essentiellement au titre d'intermédiaire. Elle ne traite pas d'instruments dérivés, sauf occasionnellement l'achat ou vente d'options couvertes pour le compte de la clientèle en vue de couverture. Elle n'a pas de ce fait de risque de contrepartie sur produits dérivés.

2.1. Conversion des opérations en devises

Conformément aux dispositions du règlement 89/01 modifié, les créances, les dettes, les engagements hors-bilan exprimés en devises sont convertis au cours de change de fin d'exercice.

Les produits et charges en devises sont convertis en euros au cours du comptant en vigueur le jour des transactions.

Les contrats de change à terme sont évalués aux cours de change du terme restant à courir, à la date de clôture de l'exercice.

Les produits et pertes de change dégagés des opérations conclues en devises sont portés au Compte de Résultat.

2.2. Participations et parts dans les entreprises liées

Les titres de participation sont comptabilisés à leur cours historique.

2.3. Immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les amortissements ont été pratiqués selon la méthode linéaire sur leur durée probable d'utilisation, et en vertu des taux couramment admis.

2.4. Instruments financiers

Dans le cadre de son activité de gestion, la banque a été amenée à traiter des opérations d'options de change et sur valeurs mobilières pour le compte de sa clientèle. Il n'existait aucune position ouverte pour compte propre au 31 décembre 2006.

2.5. Intérêts et Commissions

Les intérêts sont comptabilisés au Compte de Résultat prorata temporis. Les commissions sont comptabilisées dès l'enregistrement comptable des transactions les ayant générées.

2.6. Engagements de retraite

Les indemnités de départ à la retraite découlant de la Convention Collective Monégasque du Personnel des Banques ne sont pas couvertes par des contrats d'assurance. La provision totale s'élève à K€ 140 au 31.12.2006.

2.7. Fiscalité

La banque a dégagé cette année encore un chiffre d'affaires sur Monaco inférieur à 75%. Selon les dispositions fiscales monégasques, elle reste soumise au champ d'application de l'impôt sur les bénéfices des sociétés, au taux de 33 1/3 %, soit K€ 3 012.

3. INFORMATION SUR LES POSTES DU BILAN

3.1. Les créances et dettes

Les créances et dettes, exprimées en milliers d'euros se ventilent selon leur durée restant à courir comme suit :

Ventilation des Créances et Dettes suivant la durée résiduelle

Rubriques	Durée <= 3 mois	3 mois < durée <= 1 an	1 an < durée <= 5 ans	durée > 5 ans
Créances sur les établissements de crédit	580 942	7 173		
Créances sur la clientèle	109 146	17 517	97	
Dettes envers les établissements de crédit	136 871	13 987		
Comptes créditeurs de la clientèle	539 366	6 126		

Les créances et dettes sur établissements de crédit comprennent des opérations avec les banques du Groupe Edmond de Rothschild et sont retracées dans le tableau suivant :

Ventilation des opérations réalisées avec des entreprises liées ou avec lesquelles existe un lien de participation

Rubriques (milliers d'EUROS)	Total	Dont opérations se rapportant à des entreprises	
		Liées	ayant un lien de participation
Créances sur les établissements de crédit	588 115	2 469	3 588
Dettes envers les établissements de crédit	150 858	50 589	9 495

Le solde de l'actif correspond en grande partie au placement de l'excédent des ressources sur les emplois ; le risque de contrepartie fait l'objet d'une analyse régulière par le Conseil d'Administration de la Banque.

Les créances sur la clientèle sont enregistrées au bilan à leur valeur nominale.

3.2. Tableau des filiales et Participations

Filiales et Participations	Capital (en K€)	Quote- part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos (en K€)	Dividendes	Observations Date de création
Incentive Management SAM	150	100%	(0)		09/07/2002
Edmond de Rothschild Conseil et Courtage d'assurance SAM	150	100%	(17)		26/10/2005

3.3. Les Immobilisations

Les immobilisations, exprimées en milliers d'euros, s'analysent pour l'exercice 2006, selon le tableau ci-dessous :

TYPE D'IMMOBILISATION	Montant brut en début d'exercice 2006	Acquisitions 2006	Cessions 2006	Dotations aux Amortissements 2006	Amortissements Cumulés au 31.12.2006	Valeur résiduelle en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles :						
- Frais d'établissement/ Licence GIE CB	42	5		6	27	20
- Fonds commercial	5 935					5 935
- Logiciels	5 788	150		1 212	4 575	1 363
- Acomptes divers						
- Certificat d'associations G dépôts	86					86
Sous-total	11 851	155		1 218	4 602	7 404
Immobilisations corporelles :						
- Agencements, installations et autres immo. corporelles	4 380	850	188	293	3 573	1 469
- Acomptes divers						
Sous-total	4 380	850	188	293	3 573	1 469
Total Immobilisations	16 231	1 005	188	1 511	8 175	8 873

L'ensemble de ces immobilisations est utilisé pour l'activité propre de la banque.

3.4. Les Fonds Propres

Les fonds propres de la banque sont, à l'issue de cet exercice et après intégration des résultats, de 32,441 millions d'euros.

Conformément à ses statuts et aux propositions d'affectation du résultat 2006 établies par le Conseil d'Administration, les réserves évoluent de la façon suivante :

En milliers d'euros	Montants affectés au 31/12/2006	Affectation résultats 2006	Montants après affectation 2006
Réserve statutaire	980	220	1 200
Réserve facultative	13 600	2 400	16 000

3.5. Les Provisions

Elles sont constituées pour partie par une provision pour réclamations clients dotée pour 450 K€, par une provision pour risques liés à la gestion d'un montant global de 1 834 K€ et par une provision litige complémentaire qui s'élève à 308 K€.

3.6. Intérêts courus ou échus, à recevoir ou à payer inclus dans les postes du bilan au 31.12.2006 (en milliers d'euros)

Postes	Montants		Total
	Euros	Devises	
Actif			
Créances sur les établissements de crédit	238	636	874
Créances sur la clientèle	524	244	768
Total inclus dans les postes de l'actif	762	880	1 642
Passif			
Dettes envers les établissements de crédit	458	441	899
Comptes créditeurs de la clientèle	331	973	1 304
Total inclus dans les postes du passif	789	1 414	2 203

3.7. Comptes de régularisation et Divers

Le tableau ci-dessous donne par catégories d'opérations le détail des comptes de régularisation et des autres comptes actifs et passifs (en milliers d'euros) :

Postes	Comptes de l'actif	Comptes du passif
Résultats de change hors-bilan	494	
Charges constatées d'avance	186	
Produits divers à recevoir	1 339	
Charges à payer - personnel		5 639
Charges à payer - fournisseurs		553
Charges à payer - apporteurs		1 403
Charges à répartir	4	
Divers	271	190
Total Comptes de Régularisation	2 294	7 785
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	8 696	6 204
Débiteurs divers	48	
Créditeurs divers		1 354
Dépôts de garanties reçus		2 417
Impôt à payer au FISC		1 875
Total Autres	8 744	11 850

3.8. Contre-valeur en euros de l'actif et du passif en devises

	Contre-valeur en K€
Total de l'Actif	314 595
Total du Passif	310 477

4. INFORMATIONS SUR LES POSTES DU HORS-BILAN**4.1. Contrats de Change non dénoués au 31.12.2006 (en milliers d'euros)**

Les opérations retracées ici ne révèlent pas de position significative pour compte propre de la banque.

Postes	A recevoir	A livrer
Euros achetés non reçus	885	
Devises achetées non reçues	2 919	
Euros vendus non livrés		1 239
Devises vendues non livrées		2 560
Total opérations de change au comptant	3 804	3 799
Euros à recevoir, devises à livrer	11 820	6 990
Devises à recevoir, euros à livrer	6 919	11 266
Devises à recevoir, devises à livrer	8 429	8 327
Total opérations de change à terme	27 168	26 583

4.2. Opérations sur instruments de change conditionnels

Achats de Calls	8 231
Ventes de Calls	8 231
Achats de Puts	13 916
Ventes de Puts	13 916

Pour ces opérations, la Banque n'intervient sur les marchés qu'en qualité d'intermédiaire et uniquement pour le compte de sa clientèle, les opérations étant systématiquement adossées auprès d'une contrepartie bancaire. L'ensemble des opérations est effectué de gré à gré.

5. INFORMATIONS SUR LES POSTES DU COMPTE DE RESULTAT**5.1. Ventilation des Commissions pour l'exercice 2006 (en milliers d'euros)**

Rubriques	Charges	Produits
Opérations de change et d'échange	14	16
Opérations sur titres pour le compte de la clientèle	1 031	13 616
Autres prestations de services financiers	358	5 353
Autres opérations diverses de la clientèle		417
Total commissions	1 403	19 402

Les produits sont perçus de la clientèle. Concernant les commissions payées, elles représentent essentiellement les frais engagés pour le compte de la clientèle, auprès des différents intermédiaires financiers, établissements de crédit ou autres.

5.2. Gains sur opérations des portefeuilles de négociation

Ce poste traduit le résultat des opérations suivantes :

• opérations d'achat et de vente de titres effectués par la banque, essentiellement sur les marchés obligataires pour K€ 6 485.

• opérations de change pour K€ 1 117.

• Solde du bénéfice des opérations sur instruments de change conditionnels pour K€ 50.

5.3. Charges générales d'exploitation - Frais de personnel -

L'évolution des frais de personnel se traduit comme suit au cours de l'exercice 2006 (en milliers d'euros) :

	2006	2005
- Salaires et traitements	10 546	8 547
- Charges de retraite	798	835
- Autres charges sociales	1 338	1 212
- Formation Professionnelle	66	121
Total	12 748	10 715

La provision pour congés payés, constituée conformément à la réglementation en vigueur et incorporée dans les postes Comptes de Régularisation au Bilan, a été régularisée en fonction des effectifs et de leurs droits à congé au 31.12.2006. Le complément de provision correspondant a été porté en charge, en salaires et traitements, au Compte de Résultat.

5.4. Charges et produits exceptionnels

Charges exceptionnelles	(195 K€)
Produits exceptionnels	95 K€
Résultat exceptionnel	(100 K€)

6. AUTRES INFORMATIONS

6.1. L'effectif de la banque était de 88 personnes au 31 décembre 2006.

6.2. Rappel des résultats de la banque sur les 5 dernières années :

	Résultat en milliers d'euros
2002	760
2003	542
2004	1 394
2005	2 755
2006	5 502

6.3. Ratios prudentiels

6.3.1. Ratio de solvabilité

Ce ratio permet de mesurer le rapport entre les fonds propres de la banque et l'ensemble des risques encourus par la banque, risques pondérés en fonction du risque de solvabilité des bénéficiaires, et doit être au moins égal à 8%, limite largement respectée.

6.3.2. Coefficient de fonds propres et de ressources permanentes

L'objectif de ce ratio est de maintenir une certaine permanence dans le comportement des banques en matière de ressources longues.

Compte tenu de l'activité principale de la banque, l'obligation de couverture des actifs immobilisés et des emplois longs par les fonds propres et les ressources permanentes, fixée à 60% par le règlement CRB 86/17 modifié, était largement satisfaite.

6.3.3. Coefficient de liquidité

Le coefficient de liquidité permet de suivre et de contrôler la faculté d'un établissement à rembourser notamment ses dépôts exigibles à très court terme. Les modalités de calcul et les objectifs de ratios ont été définis par le règlement CRB 88/01 modifié.

Ainsi, au 31.12.2006, la liquidité à 1 mois par rapport aux exigibilités à 1 mois était pour la banque de 146%, le minimum requis étant de 100%.

6.3.4. Contrôle des grands risques

L'objectif poursuivi par la réglementation bancaire est de diviser les risques de chaque établissement bancaire et de proportionner chacun d'eux à son assise financière afin d'être toujours en mesure de faire face à la défaillance d'une entreprise (cf. CRB 93/05 modifié). La Banque respecte l'ensemble des prescriptions.

6.3.5. Gestion des risques de taux

La Banque a pour politique d'adosser systématiquement ses échéances actif / passif. Aucun risque de taux particulier n'est à signaler.

6.4. Réserves obligatoires

Conformément au Règlement n° 2818/98 de la BCE, la Banque constitue mensuellement les Réserves obligatoires.

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2006

Messieurs les actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article 25 de la loi n° 408 du 20 janvier 1945, nous vous rendons compte, dans le présent rapport général, de l'accomplissement de la mission générale et permanente qu'en vertu des dispositions de l'article 8 de la susdite loi vous nous avez confiée, par décision de l'assemblée générale ordinaire du 14 mai 2004, pour l'exercice 2004, 2005 et 2006.

Les états financiers et documents sociaux, arrêtés sous la responsabilité du Conseil d'Administration de la société, ont été mis à notre disposition dans les délais légaux.

- le total du bilan s'établit à751.172.597,92 €
- le compte de résultat fait
apparaître un bénéfice
après impôt de 5.501.889,95 €

Notre mission, qui consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers, a été accomplie selon les normes professionnelles et nous a conduits à examiner les opérations réalisées par votre société pendant l'exercice 2006, le bilan au 31 décembre 2006, le compte de résultat de l'exercice de douze mois, clos à cette date, et l'annexe, présentés selon les prescriptions de la réglementation bancaire.

Ces documents ont été établis suivant les prescriptions légales et selon les mêmes formes et au moyen des mêmes méthodes d'évaluation que l'exercice précédent.

Nous avons aussi vérifié les divers éléments composant l'actif et le passif ainsi que les méthodes suivies par leur évaluation et pour la discrimination des

charges et produits figurant dans le compte de résultat.

Notre examen a été effectué conformément aux normes de révision comptable généralement admises, qui prévoient que notre révision soit planifiée et réalisée de manière à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne sont pas entachés d'irrégularités significatives.

Une révision comptable comprend l'examen, par sondages, de la justification des montants et des informations contenus dans les états financiers, ainsi que l'appréciation des principes comptables utilisés et des principales estimations faites par la Direction de la société.

Nous avons aussi vérifié les informations financières contenues dans le rapport de votre Conseil d'Administration, la proposition d'affectation des résultats et le respect par la société des dispositions légales et statutaires régissant le fonctionnement de votre société.

A notre avis, les états financiers au 31 décembre 2006, soumis à votre approbation, reflètent d'une manière sincère, en conformité avec les prescriptions légales et les usages professionnels, la situation active et passive de votre société au 31 décembre 2006 ainsi que les opérations et le résultat de l'exercice de douze mois clos à cette date.

Monaco, le 23 avril 2007.

Les Commissaires aux Comptes,

Claude PALMERO

Vanessa TUBINO.

La Banque de Gestion Edmond de Rothschild - Monaco tiendra à la disposition du public son Rapport Annuel 2006 à compter du 1^{er} juillet 2007.